

# DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION

EXEMPLAIRE CLIENT

Je soussigné :

M. GAMBA Adrien, né le 15.12.2000 à PERTUIS

demeurant : 31 RUE LEON ARNOUX  
84120 PERTUIS  
FRANCE

agissant en qualité de mandataire des futurs actionnaires (ou fondateur unique) de la sarl nationale 2AGL SARL (la "Société en formation") actuellement en cours de constitution au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé :

RDC LOT NUMERO 2  
1 RUE DES PIBOULES  
LIEUDIT LES RIBAS  
13770 VENELLES,

avec pour objet commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, ainsi qu'il en résulte des statuts de ladite société, ou d'un acte séparé, dont nous vous remettons ci-joint un exemplaire.

Rappelons que pour le compte de la future société : 2AGL SARL actuellement en cours de constitution, nous avons demandé l'ouverture, le 05.04.2025, sur les livres de BNP Paribas agence de VENELLES selon des conditions arrêtées entre nous-mêmes et ladite Banque, d'un compte spécial destiné à recevoir les fonds correspondant au dépôt du capital social de la "Société en formation".

Demandons à BNP Paribas, au nom et pour le compte de la "Société en formation", l'ouverture d'un **compte collectif indivis** destiné à enregistrer les opérations de la "Société en formation" jusqu'à ce qu'intervienne son immatriculation au RCS de AIX EN PROVENCE. Ce compte collectif indivis sera ouvert sous la dénomination ci-dessus précisée de la future société suivie de la mention "Société en cours de constitution".

Conformément aux dispositions de l'Article 1843 du Code Civil, l'immatriculation de la "Société en formation" au Registre du Commerce et des Sociétés de AIX EN PROVENCE emportera reprise automatique des engagements visés par lesdits statuts ou ledit acte séparé. Dès l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, toutes les sommes dues à un titre quelconque à BNP Paribas seront prélevées de plein droit par simple compensation, par les soins de la Banque, sur les sommes qu'elle détient dans le compte bloqué "Société en formation" ouvert sur ses livres.

Tant que la "Société en formation" n'aura pas été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AIX EN PROVENCE et dans le cas où elle ne serait pas immatriculée, nous nous reconnaissons engagés indéfiniment et solidairement sans discussion, division, ni réserve au remboursement intégral de toutes sommes qui pourraient être dues à un titre quelconque à BNP Paribas.

Ce compte fonctionnera sous l'une quelconque de nos signatures.

Fait à *Venelles*

le 05.04.2025

Signature du mandataire  
ou du fondateur unique

*lu et approuvé*

*[Signature]*



# DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

SOCIETE EN COURS DE FORMATION

EXEMPLAIRE CLIENT

Je soussigné :

M. GAMBA Adrien, né le 15.12.2000 à PERTUIS

demeurant : 31 RUE LEON ARNOUX  
84120 PERTUIS  
FRANCE

futur actionnaire/associé ou fondateur unique de la société de nature juridique sarl nationale 2AGL SARL (la "Société en formation"), actuellement en cours de constitution,

demande à BNP Paribas, de bien vouloir ouvrir, tant en mon nom personnel qu'au nom et pour le compte de la "Société en formation", un compte spécial destiné à recevoir les fonds correspondant au dépôt du capital social de la "Société en formation" conformément aux dispositions législatives et réglementaires du Code de commerce.

Ce compte sera ouvert sous la dénomination ci-dessus précisée de la future société suivie de la mention "Société en formation".

Ce compte aura pour objet les versements relatifs à la souscription en numéraire et à la libération à hauteur de 100,00 % de la valeur nominale des 1 000 actions/parts sociales de la société.

Je vous remets ci-joint le document qui contient l'identité de l'ensemble des futurs associés et la répartition entre eux des parts sociales\* :

- le projet de statuts,
- les statuts signés,
- une copie des statuts certifiée conforme à l'original,
- la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux.

Vos reçus aux déposants d'espèces ou de chèques devront porter la mention de la somme versée ainsi que les nom, prénoms et domicile, ou dénomination, capital, siège social, numéro et lieu d'immatriculation au Registre du Commerce du déposant et préciser l'affectation des fonds à la souscription de 1 000 actions/parts sociales de la société : 2AGL SARL (sarl nationale).

Si ma demande d'ouverture de ce compte concerne une SA, SAS, SARL ou SCA, et uniquement dans l'un de ces cas, les sommes déposées seront constatées par un certificat du dépositaire émis par BNP Paribas.

Les fonds déposés sur ce compte seront bloqués jusqu'à la production du certificat attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce des Sociétés (extrait Kbis) délivré par le greffe du Tribunal de Commerce de AIX EN PROVENCE.

Au cas où la société ne serait pas constituée, les fonds ne pourront être retirés que dans les conditions prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Fait à Venelles

le 05.04.2025

Signature de l'actionnaire demandant  
l'ouverture du compte

du et approuvé





\* Cochez la(les) case(s) concernée(s)



**BNP PARIBAS**, S.A. au capital de 2 261 621 342 euros dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Cedric GINIEYS soussigné(e),

atteste par la présente :

- que le compte ouvert sur les livres de son agence de VENELLES au nom de la société en formation 2AGL SARL sarl nationale au capital de 5 000 euros, dont le siège social est fixé :  
RDC LOT NUMERO 2  
1 RUE DES PIBOULES  
LIEUDIT LES RIBAS  
13770 VENELLES,  
  
avec pour objet Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers , est créateur de la somme de 5 000 euros, représentant 100,00 % du capital libéré de cette société,
- que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de ladite société au Registre du Commerce et des Sociétés,
- qu'elle est en possession d'une liste comportant les nom, prénoms et domicile (ou dénomination, forme et siège social) des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Une photocopie de cette liste, certifiée conforme par ses soins, se trouve jointe à la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le 05.04.2025

Prénom, nom du signataire

Cedric	GINIEYS
--------	---------

**BNP PARIBAS**  
Résidence le Ventoux Bât B  
Place du Ventoux  
13770 VENELLES





IDENTITE	MONTANT VERSE (EN EUROS)
Nom et prénom : M. GAMBA ADRIEN Date de naissance : 15.12.2000 Adresse : 31 RUE LEON ARNOUX 84120 PERTUIS	2 450
Nom et prénom : M. LEENHARDT ARNAUD Date de naissance : 16.09.1999 Adresse : 10 LOTISSEMENT LES GRANDSEDES 13850 GREASQUE	2 550

**TOTAL : 5 000 euros.**

**BNP PARIBAS**  
Résidence le Ventoux Bât B  
Place du Ventoux  
13770 VENELLES





**BNP PARIBAS**, S.A. au capital de 2 261 621 342 euros dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Cedric GINIEYS soussigné(e),

atteste par la présente :

qu'à la demande de M. GAMBA Adrien, né le 15.12.2000 à PERTUIS

demeurant : 31 RUE LEON ARNOUX  
84120 PERTUIS  
FRANCE

fondateur de la société sarl nationale en formation 2AGL SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé :  
RDC LOT NUMERO 2  
1 RUE DES PIBOULES  
LIEUDIT LES RIBAS  
13770 VENELLES,

avec pour objet commerce de voitures et de véhicules automobiles légers,

un compte destiné à recevoir les fonds provenant des souscriptions en numéraire au capital de la société en formation 2AGL SARL a été ouvert sur les livres de son agence de VENELLES.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le 05.04.2025

Prénom, nom du signataire

Cedric GINIEYS

**BNP PARIBAS**  
Résidence le Ventoux Bât B  
Place du Ventoux  
13770 VENELLES

